

REGLEMENT INTERIEUR ADULTES SAISON 2026 / 2027

Nom : ...

Prénom : ...

Adresse : ...

Code Postal : ...

Ville : ...

Email : ...

Tél : ...

Pour les mineurs : Avoir plus de 15 ans révolus et être porteurs d'une autorisation parentale autorisant à suivre les cours pour adultes, d'un certificat ou questionnaire médical de non-contre-indication à la pratique de la danse datant de moins de 3 mois et du présent document daté et signé par les parents.

1: L'élève (ou le représentant légal du mineur de plus de 15 ans) déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur et de la liste des cours proposés et affichée à l'accueil sur le panneau d'informations. Les professeurs pouvant changer en cours d'année, leur nom est inscrit à titre indicatif seulement. Le studio de danse permet à l'élève sous certaines conditions détaillées ci-après de suivre des cours dans les locaux sis 21 rue Froidevaux à Paris 75014.

2: **Santé** : L'élève déclare en tout état de cause avoir fait contrôler préalablement par un médecin son aptitude à pratiquer la danse et détenir l'attestation en ce sens établie par le médecin de manière à pouvoir la produire à la demande du studio de danse. Les permanents ou professeurs peuvent refuser l'accès à la salle de danse s'ils jugent que l'élève n'est pas en état de suivre le cours.

3: **Assurance** : L'élève déclare avoir souscrit une assurance couvrant tous dommages d'ordre corporel ou financier qui pourraient être liés à la pratique de la danse. L'élève reconnaît détenir l'attestation en ce sens établie par son assureur de manière à pouvoir la produire à la demande du studio de danse. Le studio de danse ne saurait en aucun cas être tenu responsable ou inquiété en cas d'accident survenu à l'élève pendant les cours de danse.

4: **Accès à la salle de danse** : Avant d'entrer dans les vestiaires, l'élève doit se faire enregistrer à l'accueil, il règle son cours à l'unité ou remet sa carte afin qu'un cours lui soit déduit. Si l'élève suit deux cours consécutifs, il présente sa carte à l'accueil au début de chaque cours ou règle le deuxième cours avant que celui-ci ne commence. Une carte magnétique personnalisée avec une photo d'identité (que l'élève apporte lors de son inscription) est remise à l'élève. En cas d'oubli de cette carte il lui faut payer le cours à l'unité ; en cas de perte ou de vol, l'élève verse 10 € en espèces afin qu'une nouvelle carte magnétique créditée du nombre de cours lui restant à prendre lui soit remise la semaine suivante ; en attendant la nouvelle carte l'élève règle son cours à l'unité. La carte donne accès à tous les cours sauf ceux réservés aux enfants et adolescents.

5: **Conditions financières** : L'élève peut acheter un cours à l'unité ou acheter une carte de 12 ou 24 cours dont les prix, les modes de paiement et la validité sont affichés à l'accueil. Les cartes sont nominatives, ne peuvent être ni prêtées ni vendues ni échangées. Les cartes de cours seront réglées soit par Paypal 24 heures avant leur utilisation soit en espèce à l'accueil ou en chèques ANCV, le cours à l'unité doit être réglé en espèce uniquement.

6: **Validité des cartes** :

Les cartes de 12 cours sont valables 4 mois de septembre 26 à mi-mars 27 et 6 mois de mi-mars à mi-juillet 27.

Les cartes de 24 cours sont valables 6 mois de septembre 26 à mi-janvier 27 et 8 mois de mi-janvier à mi-juillet 27.

La date de validité ne peut être modifiée quelle qu'en soit la cause.

7: **Remboursement** : Aucun remboursement n'est accordé quelle qu'en soit la cause. En cas d'impossibilité de donner les cours en présentiel ou en ligne pour une période donnée, le studio de danse prolongera la validité de la carte de l'élève de cette période donnée mais ne remboursera aucun cours. Prévoyez de prendre une assurance annulation pour vous faire rembourser les cours que vous ne pourriez pas suivre.

8: **Fermeture du centre** : Le centre ferme pendant les vacances scolaires de l'Académie de Paris et les jours fériés.

9: **Pandémie** : En cas de pandémie, si le studio doit fermer, les cours seront assurés en ligne – aucun remboursement et aucun report de validité des cartes n'auront lieu.

10: **Exclusion de l'élève** : Le non-respect du règlement intérieur entraînera l'exclusion immédiate et définitive de l'élève sans aucun remboursement.

- Toute personne suivant un ou des cours au centre Amana Studio est appelée « élève » et devra respecter ce règlement intérieur ; celui-ci est affiché sur le panneau d'information à l'accueil.
- Les enfants ne peuvent suivre les cours pour adultes, les enfants des élèves ne peuvent rester dans le centre pendant que leurs parents suivent les cours.
- Amana Studio et ou les professeurs se réservent le droit d'annuler un cours (un minimum de 5 élèves est nécessaire afin que le cours soit assuré) ou de modifier les horaires par manque de fréquentation d'un cours.
- Tout cours commencé est dû intégralement.
- Toute nourriture et alcool sont strictement interdits dans l'enceinte du centre. Fumer y est interdit.
- Tout enregistrement magnétique, vidéo ou cinéma est interdit.
- L'utilisation du matériel sono et vidéo est strictement réservée aux professeurs et à Amana Studio.
- Compte tenu de la couleur claire du tapis de danse, seules les chaussettes de couleur claire et les chaussons de danse de couleur claire et à semelles claires et propres (sans colophane) sont autorisés dans la salle de danse. Toutes autres chaussures, chaussons de danse noirs (ou à semelle noire) et chaussettes noires sont strictement interdites.
- Les élèves portant des lunettes doivent les attacher avec des élastiques.
- Il est strictement interdit de se suspendre ou s'appuyer ou de suspendre des sacs sur les barres fixées au mur de la salle de danse.
- Les barres pourront être déplacées en présence et avec l'accord du professeur avec la plus grande précaution afin de ne pas briser les miroirs, de ne pas toucher les tuyaux au sol ou d'abîmer le tapis de danse.
- Les élèves utiliseront les vestiaires pour se changer, seuls les sacs à main sont acceptés dans la salle de danse. Les chaussures doivent rester en haut de l'escalier.
- Les téléphones portables devront être éteints dès l'entrée dans le centre, le professeur pourra exclure un élève dont le portable dérangerait son cours, le cours ne sera pas remboursé.
- Les rollers, trottinettes, vélos ou bagages sont interdits dans le centre de danse, même dans le hall d'accueil.
- Tout élève dégradant volontairement ou involontairement le matériel ou les locaux devra en payer les réparations.
- Toute agressivité verbale ou physique envers les permanents de Amana Studio, les professeurs ou un autre élève pourra entraîner l'exclusion immédiate et définitive du centre sans aucun remboursement.
- Amana Studio n'est pas responsable en cas de vol, de perte ou d'oubli de carte de cours, d'habits ou d'objet dans le centre.
- Les dates des jours de fermeture sont consultables sur le site de l'école www.amanastudio.fr
- L'élève ne doit pas utiliser l'issue de secours en temps normal, la porte coupe-feu doit rester fermée en permanence.
- Afin que la ventilation fonctionne la porte de la salle de danse doit rester fermée même en cas de chaleur.
- Dans les vestiaires ainsi qu'à l'accueil, une certaine discrétion sera de règle afin de ne pas déranger le cours.